

SEJOUR en Normandie DES ÉLÈVES DE 3B et 3F
du 07 mars 2018 au 8 mars 2018

A PROJET PEDAGOGIQUE

① **Cadre du projet :**

Ce projet s'inscrit dans l'axe 2 du projet d'établissement : l'ouverture internationale, culturelle & sportive.

② **Objectifs :**

Ce voyage est organisé dans le cadre des programmes de français et d'histoire-géographie et en lien avec le concours « 180 secondes pour les droits de l'Homme II sera aussi l'occasion de participer à des ateliers et de visionner des images d'époque.

- Visite guidée du Mémorial de Caen avec cahier pédagogique
+ Film : La bataille de Normandie
- 2 ateliers pédagogiques (une famille dans la guerre / concevoir une affiche de propagande)
- Les plages du débarquement : Circuit A
- Le port artificiel
- Cinéma circulaire



③ **Impact escompté :**

Il permettra aux élèves de 3ème B et 3ème F de réinvestir et d'approfondir leurs connaissances sur la Seconde Guerre Mondiale grâce à la visite de Mémorial de Caen et des plages du débarquement à Arromanches-les-Bains.

④ **Conditions d'hébergement :**

Accueil prévu à L'institut Lemonnier en internat à Caen.

⑤ **Restrictions :**

- dans les classes concernées, les **élèves dont le comportement n'est pas satisfaisant ne seront pas autorisés à partir.**

Nous estimons en effet que si nous ne parvenons pas à obtenir un respect des règles de vie élémentaires dans le cadre scolaire, **il serait irresponsable de prendre le risque d'emmener ces élèves en séjour et de compromettre la sécurité de tous.**

La direction de l'établissement et les professeurs seront seuls juges de ce critère « comportemental » au vu du bilan depuis le début de l'année scolaire et jusqu'à la date du départ.

Par contre, **aucun critère social ou de niveau scolaire ne devra être un frein.**

Pour les familles les plus en difficulté, et sur justificatifs habituels, le fonds social collégien sera mis à contribution, dans les limites de ses possibilités.

⑥ **Classes concernées**

- **CLASSE 3B : 23** élèves sur 28 (**voir conditions de prise en charge des non partants dans C**)
- **CLASSE 3F : 19** élèves sur 30 (**voir conditions de prise en charge des non partants dans C**)

⑦ **Participation financière des familles:**

Le tarif total du séjour est de 135€ par personne .

Le financement principal est la participation des parents d'élèves. L'établissement finance la part des accompagnateurs.

Demande de régie d'avance **Oui ■** **Non ■**

Si oui, régisseur ou régisseuse

Somme demandée : **50 € à Mme RICHER**

⑧ **Accompagnateurs:**

3 accompagnateurs enseignants et 1 accompagnateur assistant d'éducation participent à l'encadrement du séjour :

- Mme RICHER Sophie, professeure d'histoire géographie de 3B et organisatrice,
- Mme REYGROBELLET Céline, professeure de Français de 3B et 3F et organisatrice
- Mme VERMANDE Karine, professeure d'espagnol de 3F
- M. KNOWLES Axel, assistant d'éducation

⑨ **Evaluation du projet:**

Compléter le carnet de voyage afin de pouvoir rendre compte des visites au retour.

B BUDGET PREVISIONNEL & PROGRAMME

①② Budget:

Budget initial voté au CA du 17-10-2017

Classes : 3èmes B/F

Nombre d'élèves :

Nombre d'accompagnateurs :

Période : 7 et 8 mars 2018

DEPENSES		RECETTES		
VISITES	1 575,00	PART DES FAMILLES		
		par élève :	150,00	7 950,00
TRANSPORT	3 000,00			
HEBERGEMENT/REPAS	3 975,00	CONTRIBUTION COLLEGE SUR RESSOURCES PROPRES		600,00
TOTAL DES DEPENSES	8 550,00	TOTAL DES RECETTES		8 550,00

COUT TOTAL/PARTICIPANT	150,00
-------------------------------	--------

ACTE N°

Budget rectifié voté au CA du

Classes : 3èmes B/F

Nombre d'élèves :

Nombre d'accompagnateurs :

Période : 7 et 8 mars 2018

DEPENSES		RECETTES		
VISITES	1 029,00	PART DES FAMILLES		
		par élève :	134,97	5 668,69
TRANSPORT	2 590,00			
TAXI	55,00			
HEBERGEMENT	2 534,56	CONTRIBUTION COLLEGE SUR RESSOURCES PROPRES		539,87
TOTAL DES DEPENSES	6 208,56	TOTAL DES RECETTES		6 208,56

COUT TOTAL/PARTICIPANT	134,97
-------------------------------	--------

Le Conseil d'administration autorise le chef d'établissement :

- à signer les contrats et conventions liés à ce voyage ;
- à accepter le principe et le versement des dons des organismes cités ci-dessus ;
- à percevoir la participation des familles (éventuellement par paiements échelonnés après accord de l'agent comptable) ;
- à arrêter les modalités en cas de désistement des élèves ou d'annulation du voyage ;

Le montant de la participation des familles est fixé à 150 €

Ce montant pourra être revu à la baisse en cas de recettes supplémentaires non connues à ce jour (dons, subventions).

42 élèves participent finalement.

Après ajustement, la participation des familles a été diminuée à

Le budget final apparaîtra dans la version définitive du dossier, après retour et règlement des factures (qq ajustement finaux étant inévitables). Ce nouveau montant fera l'objet d'une adoption par le conseil d'administration lors d'une prochaine séance

①① [Planning des élèves : Séjour à Caen le 7 et 8 mars 2018.](#)



Ce

voyage pédagogique à Caen s'inscrit dans le cadre des programmes de français et d'histoire géographique et est en lien avec le concours « 180 secondes pour les droits de l'Homme ». Il concerne les 3^{ème} B et 3^{ème} F.

Programme.

- **Jour 1 : Départ en nocturne. RDV à 1h30 à la gare routière.**

9h00 **Visite guidée du Mémorial de Caen avec cahier pédagogique sur le thème :**

- La Seconde Guerre mondiale : une guerre d'anéantissement pour une classe
- La France défaite et occupée : régime de Vichy, collaboration, Résistance pour une classe

11h 30 **Projection du film : La bataille de Normandie**

14h30 : **Deux ateliers pédagogiques proposés par le Mémorial de Caen**

- Une famille dans la guerre pour une classe
- Concevoir une affiche de propagande /Seconde



- **Jour 2 : Départ du centre d'accueil en direction des sites du débarquement via le mémorial pour récupérer le guide.**

9 h 30 : Visite guidée des sites du débarquement :

Durée : 3h 30 de circuit guidé dans notre autocar équipé d'un micro.

- a) Batterie allemande de Longues sur mer : vestige du « mur de l'Atlantique »
- b) la plage d'Omaha Beach
- c) Le cimetière américain de Colleville.



Après-midi : Arromanches-les-Bains.

14h00 : Visite du port artificiel

+ Séance au cinéma circulaire : projection du film « les 100 jours de Normandie »



16h : Départ pour Saintes.

Diner prévu près de Tours.

Arrivée à Saintes prévue à 23h30.

C PRISE EN CHARGE DES ELEVES DONT LES ENSEIGNANTS SONT PARTIS

①④ EDT DES ELEVES NON PARTANTS ET DES CLASSES DONT LES PROFESSEURS PARTENT:

- **5 élèves de 3B sur 28 ne partent pas car 5 refus famille | suivront un EDT spécifique**
- **11 élèves de 3F sur 30 ne partent pas car 11 refus famille | regroupant les élèves qui restent**
- **Le protocole de remplacement de courte durée s'appliquera** de façon à ce qu'un maximum d'heures de cours puisse être remplacées.
- Pour les classes où il y a peu de cours supprimés, les EDT des classes concernées par le séjour sont maintenus avec éventuellement quelques modifications, visibles sur PRONOTE.
- Pour les classes où il y a peu de cours supprimés, des EDT de substitutions sont mis en place visibles sur PRONOTE ou communiqués aux élèves.

Tous les élèves qui ne partiront pas auront cours.